

HABILITATION ELECTRIQUE BS-BE – INTERVENTIONS DE BASE

OBJECTIFS : Travailler en sécurité lors de l'utilisation d'installation électrique

- Permettre au personnel de connaître le contexte réglementaire et technique du risque électrique.
- Savoir effectuer en sécurité des travaux non électriques

PROGRAMME

- Grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents domaines de tension.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Principe de l'habilitation électrique.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Module Intervention de remplacement et raccordement :

- Limites de l'habilitation électrique BS (Autorisations, interdits, etc.).
- Fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit :
- Mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation),
- Vérification d'Absence de Tension (VAT),
- Remise sous tension.
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention (délimitation, signalement la zone d'intervention).
- Préparation, organisation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de :
- Remplacement de fusible, de lampe ou d'accessoire,
- Raccordement hors tension.
- Analyse des risques.

PRÉ-REQUIS Conditions de réussite

- Personnel non électricien en charge de petite maintenance d'ordre électrique
- S'impliquer lors de la formation
- Être en mesure de mettre en pratique les techniques présentées lors de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation par le formateur : mise en situation et reformulation

INTERVENANT

- La formation est assurée par un moniteur de secourisme, spécialisé en sécurité et prévention des risques

MODALITÉS *

- Durée : 14 heures sur 2 jours
- 1 à 8 personnes maximum
- Méthodes : apports théoriques, échanges, mises en situation.
- Supports remis : documents pédagogiques et techniques

* CONTENU : Le contenu et l'organisation de la formation seront adaptés à la demande et aux spécificités du client.



ZA de Kerannou - 29250 Saint Pol de Léon



contact@fedr.fr



02 98 15 81 15



fedr.fr

SARL capital de 8000€ - Siret 499 456 473 00010 - Organisme de Formation N°53 29 08206 29 déclaré auprès de la préfecture de Bretagne